



Rennes, le 07 octobre 2021
Destinataires : Aux clubs GR
(35 – 22 – 56)

**Objet : Compétition Départementale des individuels Fédéral et Performance GR – 17 octobre 2021
– BETTON**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons que la compétition Départementale des individuels Fédéral et Performance de Gymnastique Rythmique se déroulera :

**Le dimanche 17 octobre 2021
Au Complexe sportif des Omblais
Avenue de Moretonhampstead - BETTON**

Selon l'organigramme suivant :

- 9h45 12h15 : Réunion des juges

Après 2 années particulièrement bousculées il est nécessaire de nous "remettre dans le bain" et le choix est fait pour redémarrer cette saison de faire une réunion de juges allongée lors du départemental individuel.

4 compétences donc 4 temps à cette réunion exceptionnelle, avec un rappel des points clés puis des vidéos à noter pour nous recaler avant de noter les gymnastes présentes, voilà notre programme de dimanche matin.

Les juges de niveau 2.3.4 assisteront à la totalité de la réunion de 9h45 à 12h15 ; les juges 1 nous rejoindrons à 11h10 pour l'exécution et la D1.D2. Merci à chacune d'être ponctuelle : nous ne pourrons prendre de retard puisque certaines juges seront gymnastes dans la 1^e rotation.

Geneviève Iauch Responsable des juges CD 35

- 13h30 14h25 : FED 18 ans et + REG 16 ans et + NAT 18 ans et +
- 14h45 15h55 : REG et FED 12-13 ans REG et FED 14 15 ans FED et NAT 10 11 ans
- 16h15 17h10 : FED et NAT 16 17 ans NAT A et B et C

Palmarès vers 17h15

Attention : En fonction du déroulement de la compétition, le début de chaque rotation est susceptible d'être avancé ou retardé de 10 minutes. Veuillez consulter le site internet du Comité Départemental pour d'éventuelles mises à jour des horaires.

La compétition se déroulera selon le protocole exigé par la Fédération Française de Gymnastique. Contrôle des Pass sanitaires et Tests PCR. L'entrée sera payante 1 euros par personne.

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES :

- Les juges doivent OBLIGATOIREMENT être présents à la réunion de juges du jour où ils officient
- Les juges doivent être en tenue réglementaire

L'ordre de passage sera envoyé le 8 octobre 2021.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Nathalie CORDEAU

Déléguée Technique GR CD 35